



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Régis JUANICO
Député de la Loire

Christian HUTIN
Député du Nord

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Nos réf. : RJ/PC/040420#1887

Saint-Etienne, le 20 avril 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que notre pays continue de lutter chaque jour contre l'épidémie de Coronavirus, diverses annonces ont été faites quant à l'instauration de dispositifs de reconnaissance pour les salariés et les agents des différentes fonctions publiques mobilisés pour la continuité des activités et des services essentiels.

Hélas, parmi ces femmes et ces hommes engagés au quotidien pour les autres, parfois au péril de leur propre sécurité et de celle de leurs proches, certains ont déjà contracté, contractent encore et risquent de contracter dans les prochaines semaines ou les prochains mois, le Covid-19 dans l'exercice de leurs fonctions.

Aussi, il nous faut d'ores et déjà réfléchir à un dispositif d'indemnisation spécifique pour toutes ces personnes et leurs ayants-droits, pour celles qui auront sacrifié leur vie, qu'il s'agisse de soignants, de caissiers, d'agents des forces de l'ordre, d'enseignants, d'agents de la propreté publique, de personnels de nos EHPAD, de commerçants ou de livreurs... Plusieurs structures de la société civile, dont l'association des accidentés de la vie (FNATH), en particulier, vous ont déjà sensibilisé sur ce sujet.

Le 23 mars dernier, Monsieur le Ministre de la Santé et des Solidarités, Olivier Véran, a certes évoqué le fait que les soignants contaminés par le Covid-19 seraient systématiquement et automatiquement reconnus en maladie professionnelle. Toutefois, et comme le souligne à juste titre la FNATH, la disparité de fonctionnement des différents régimes sociaux rendra cette démarche bien compliquée et inégale, tout comme l'activation de la législation relative aux accidents du travail.

Nous appelons ainsi à la création d'un dispositif de reconnaissance et d'indemnisation dédié, plus large, qui n'oubliera aucun des malades atteints du Coronavirus à la suite de l'exercice d'une activité professionnelle ayant causé une exposition au Covid-19 par un contact régulier et continu avec le public. Il s'agit d'être en capacité de proposer une réponse juste et rapide pour toutes les personnes concernées, quel que soit leur régime social de couverture.

.../...

.../...

Il conviendrait d'ailleurs d'envisager l'extension d'un tel dispositif aux bénévoles associatifs actuellement mobilisés dans les nombreuses associations de solidarité, en particulier dans le secteur de l'aide alimentaire, et qui sont exposés au Coronavirus au même titre que de certains professionnels.

Nous proposons donc la création sans délai d'une Commission d'indemnisation *ad hoc*, laquelle aura pour mission d'établir, en lien étroit avec le ministère de la Santé et des Solidarités, les organisations syndicales et les acteurs de la société civile, les modalités précises pour l'ouverture de droits éventuels, la nature et l'ampleur de ceux-ci, etc.

Le Président de la République a lourdement insisté, à plusieurs reprises, sur le fait que « *nous sommes en guerre* ». Pour nos « premiers de tranchée », nous exigeons une reconnaissance spéciale et exceptionnelle de la Nation afin qu'ils soient indemnisés de tous leurs préjudices au titre de la solidarité nationale.

Il va de soi que la souffrance humaine et la légitime émotion qui ont surgi ces dernières semaines ne doivent pas engendrer de la part des pouvoirs publics de simples discours d'apparence volontariste ; la situation actuelle appelle, tout au contraire, des réponses politiques à la hauteur des enjeux et des responsabilités qui sont les nôtres.

Dans cet espoir, et vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Christian HUTIN

Régis JUANICO



Et les députés co-signataires membres du groupe Socialistes et Apparentés de l'Assemblée nationale ci-après :

Valérie Rabault (Présidente), Joël Aviragnet, Ericka Bareigts, Marie-Noëlle Battistel, Gisèle Biémouret, Christophe Bouilllon, Jean-Louis Bricout, Luc Carvounas, Alain David, Laurence Dumont, Olivier Faure, Guillaume Garot, David Habib, Christian Hutin, Marietta Kamanli, Jérôme Lambert, Serge Letchimy, Josette Manin, George Pau-Langevin, Christine Pires-Beaune, Dominique Potier, Joaquim Pueyo, Claudia Rouaux, Hervé Saulignac, Sylvie Tolmont, Cécile Untermaier, Hélène Vainqueur-Christophe, Boris Vallaud, Michèle Victory.